



Monsieur Pierre DARTOUT
Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
Préfet de la Gironde
Esplanade Charles-de-Gaulle
33077 Bordeaux Cedex

Bordeaux, le 12 janvier 2017

Objet : Nouvel incident perchlorate d'ammonium

Monsieur le Préfet,

Un nouvel incident s'est déroulé le 22 Décembre sur le site de SAFRAN à Saint Médard en Jalles avec pour conséquence une pollution au perchlorate d'ammonium dans les eaux de la Jalle. A priori, 1,6 kilo de ce produit s'est répandu dans le milieu naturel avec un taux de 12 microgrammes par litre. C'est le quatrième incident de ce type en 2016.

Une fois de plus, c'est avec retard que l'exploitant a informé les autorités et notamment Bordeaux Métropole, retardant des actions de prévention comme l'arrêt des captages d'eau potable en attendant la dilution de la pollution. Si, sur un site industriel de cette ampleur, les incidents sont toujours possibles, on ne peut que s'étonner de la défaillance de l'exploitant et de son système d'alerte qui témoigne de sa négligence en la matière.

Après la pollution historique et les accidents survenus ces dernières années, notamment en 2015, ce nouvel incident met en lumière une fois de plus la dangerosité du site. Même si l'incident est considéré comme mineur par les services de la DREAL, nous sommes étonnés du manque de considération pour l'environnement et le milieu naturel, mais également pour les exploitants agricoles, les citoyens et les collectivités, auxquelles ce groupe industriel n'hésite pas à solliciter des subventions pour ses investissements.

Nous vous rappelons que plusieurs préjudices écologiques liés à des rejets toxiques font l'effet de poursuites judiciaires. Des rejets de perchlorate d'ammonium dans le milieu naturel constatés en 2011 puis 2014 font l'objet d'une instruction auprès de la justice. Au mois de juin 2015, un hangar entreposant des galettes de nitrocellulose a pris feu, engendrant le rejet des eaux d'extinction de l'incendie contenant de la nitroglycérine dans la Jalle.

En conséquence, Monsieur le Préfet, nous vous demandons de faire toute la lumière sur ce nouvel incident. Nous vous demandons également de prendre un arrêté suspendant tous les rejets de perchlorate d'ammonium dans le milieu naturel en attendant de mettre en œuvre un procédé sécurisé comme par exemple l'obligation de raccordement au réseau d'assainissement de Bordeaux Métropole. Ce dispositif permettrait de protéger les captages en aval et réduirait les rejets dans le milieu naturel. En effet, si aujourd'hui nous sommes face à des incidents dont l'ampleur est maîtrisée, la dangerosité du site n'exclut pas des accidents plus graves.

A l'heure où des projets de développement de l'agriculture péri-urbaine sont en cours, au moment où une véritable mobilisation émerge pour préserver le milieu naturel et la biodiversité sur le parc des Jalles, il nous paraît légitime qu'un tel établissement soit irréprochable dans la gestion environnementale de ses procédés industriels. Il vous appartient, Monsieur le Préfet, de prendre toutes les décisions préventives et nécessaires afin d'éviter que ces incidents se reproduisent.

Veillez croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mon profond respect,

Gérard CHAUSSET

Président du Groupe Europe Ecologie
Les Verts de Bordeaux Métropole
Adjoint au Maire de Mérignac



Copie à : Alain Juppé
Président de Bordeaux Métropole

